



SPECIAL CONGRÈS ACADÉMIQUE

ÉDITO

**Congrès du SNES en pleine séquence électorale :
il est urgent de peser dans les débats.**

Le congrès national du SNES-FSU se tient à Montpellier du 9 au 13 mai 2022, après avoir dû être reporté d'un an à cause de la pandémie. Croisons les doigts que l'énième protocole de notre ministre ne relance pas, au dernier moment, la diffusion du coronavirus.

Le Congrès national est précédé du Congrès académique, qui aura lieu les 30 et 31 mars à Narbonne au lycée Louise Michel. Le congrès académique est l'occasion de débattre de l'ensemble des questions qui touchent nos professions et d'aborder les préoccupations sociales, économiques, environnementales, démocratiques, syndicales qui intéressent la vie de chacun d'entre nous. Les journées de congrès sont des exercices rares de démocratie. Tous les syndiqué·es y ont leur place.

Le Congrès 2022 est d'autant plus important qu'il aura lieu juste 15 jours après l'élection présidentielle et quelques semaines avant les législatives. Il s'agira pour nous de construire des mandats que nous porterons dans cette séquence électorale pour infléchir durablement les politiques éducatives et rompre avec celles mises en œuvre par les gouvernements qui se sont succédé depuis 2010. Gardons à l'esprit que la pandémie qui aura des effets durables sur les apprentissages de nos élèves, n'a fait que révéler des failles béantes générées par les différentes réformes sur la capacité du service public d'éducation à lutter contre les inégalités sociales, culturelles et scolaires, la dégradation des conditions d'apprentissage de nos élèves, l'absence de reconnaissance de nos métiers et de nos missions. Il est urgent de reprendre notre métier en main et de s'opposer aux logiques libérales d'autonomie des établissements, de mise en concurrence des établissements et des disciplines, d'appauvrissement généralisé du service public et de ses personnels.

Pour faire partager vos analyses et réflexions, pour débattre collectivement et participer à l'élaboration du projet du SNES, le mercredi 30 et jeudi 31 mars, venez nombreux au congrès académique à Narbonne !

Stéphane AUDEBEAU

NUMÉRO SPÉCIAL CONGRÈS ACADÉMIQUE

**30 et 31 mars,
lycée Louise Michel,
Narbonne**

SOMMAIRE

Pages 2-4

- Déroulement du congrès
- Présentation des thèmes

**PRIX : 1,00 €
MONTPELLIER SNES**

Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue
34090 MONTPELLIER - 04 67 54 10 70

Port payé - Dispensé de timbrage
Presse - Montpellier CT

Directeur de la publication : Stéphane Audebeau
N° Commission Paritaire : 1126 S 05907

Imprimé par IMPACT Imprimerie
5911 Rte de Frouzet 34380 Saint-Martin-de-Londres



**Jeudi 31 mars : table ronde
avec Sophie Vénétitay (secrétaire générale du SNES-FSU)
Quelle école pour demain ? Loin des renoncements libéraux,
comment construire une école pour tous, émancipatrice,
engagée pour l'avenir de la jeunesse et de ses personnels ?**

Suite aux nombreuses dérives libérales et aux renoncements des gouvernements qui se sont succédé, notre école n'est plus en capacité de remplir correctement son rôle majeur dans la construction d'une jeunesse émancipée et dans l'accès pour tous à une formation de qualité.. Dans les collèges et les lycées ce sont les personnels qui tiennent à bout de bras le fonctionnement du système. Combien de temps encore pourrions-nous tenir ? **Soyons nombreux jeudi 31 mars pour échanger avec Sophie Vénétitay de notre projet !**

CONGRÈS ACADEMIQUE : MERCREDI 30 ET JEUDI 31 MARS 2022 LYCÉE LOUISE MICHEL - NARBONNE

Déroulement du Congrès

Mercredi 30 mars :

- 9h-9h30 : accueil des congressistes
- 9h30-10h : actualité et activité du SNES-FSU Montpellier, présentation des thèmes.
- 10h-13h : réunion des commissions sur les 4 thèmes.
- 13h-14h : pause repas.**
- 14h-15h30 : réunion des courants de pensée.
- 15h30-19h : débats et votes sur les thèmes 1 et 2.



Jeudi 31 mars :

- 9h-12h : débats et votes sur les thèmes 3 et 4
- 12h-13h : modifications statutaires, élection de la délégation académique au congrès national
- 13h-14h : pause repas.**
- 14h-16h : table ronde sur l'Avenir de notre système éducatif avec **Sophie Vénétitay (secrétaire générale du SNES-FSU) : Quelle école pour demain ? Loin des renoncements libéraux, comment construire une école pour tous, émancipatrice, engagée pour l'avenir de la jeunesse et de ses personnels ?**
- 16h-17h : débat sur l'action

Pour préparer le congrès

Les rapports préparatoires ont été publiés dans le supplément à l'US n°818 du 12 mars 2022, disponible sur le site du SNES National (<https://www.snes.edu/publications/textes-preparatoires-supplement-de-lus-n818-du-12-mars-2022/>).

Vous trouverez ci-dessous un résumé des thèmes qui met en évidence les enjeux principaux des débats à tenir.

Pour participer au congrès

Chaque section d'établissement désigne sa délégation sur la base d'un délégué par S1 jusqu'à 15 adhérents et de 1 délégué supplémentaire par tranche de 20 adhérents (même incomplète). Les membres de la CA participent de plein droit au congrès, ainsi que les commissaires paritaires (à titre consultatif).

Tous les adhérents peuvent assister au congrès. Nous contacter pour obtenir une convocation.

Pour participer à l'élaboration des motions

Vous pouvez adresser aux rapporteurs, de préférence par avance, vos contributions personnelles ou collectives, par courrier ou par mail (s3mon@snes.edu), ou à défaut les apporter le premier jour du congrès.

THÈME 1

REDONNER DU SENS ET DU COMMUN AU SECOND DEGRÉ

Rapportrices : Claire POUS, Carol NEJJARI, Isabelle VOLLE

Le SNES-FSU a des objectifs en termes de **démocratisation du système éducatif et de revalorisation des métiers**. Le choix historique de notre syndicat majoritaire est de chercher à améliorer conjointement la formation des élèves et les conditions d'exercice du métier des personnels. De fait, l'un et l'autre sont liés.

Faire évoluer le système a nécessairement un impact sur le métier et ses cadres : nombre d'élèves par classe, niveaux d'enseignement, nombre de classes, définition de nos services en heures hebdomadaires d'enseignement, nombre de postes et par conséquent compléments de services, disponibilité des équipes pluri-professionnelles, fluidité du mouvement...

Ce projet nécessite aussi un travail

avec nos collègues pour **porter nos orientations** (scolarité à 18 ans, principe de l'éducabilité de tous assise sur l'acquisition de contenus réellement formateurs et émancipateurs), pour montrer qu'elles ne relèvent pas de l'utopie, mais prendront du temps à se concrétiser, car elles supposent un certain nombre de conditions en termes de formation, d'amélioration des conditions d'étude et de travail, de confiance dans les personnels. C'est ce projet qui s'inscrit dans un cadre d'action plus large pour une société plus égalitaire.

Les choix d'Emmanuel Macron vont dans le sens d'un abandon des personnes les plus fragiles et d'un renoncement à élever le niveau de qualification de la jeunesse. Les mesures prises par le ministre Blanquer dessinent une école néolibérale, aux

établissements toujours plus autonomes, aux personnels muselés, soumis aux prescriptions. Les élèves sont quant à eux renvoyés à des parcours individualisés/personnalisés et rendus ainsi responsables de leur destinée scolaire.

A l'inverse, **le projet éducatif du SNES-FSU s'appuie sur des exigences et des propositions concrètes et cohérentes, qui font sens pour l'ensemble des personnels et des situations d'exercice : école publique laïque, mixité sociale à l'école, rôle du second degré pour une culture commune ambitieuse et soucieuse de la construction du citoyen, et qui offre une formation initiale de qualité pour tous, inclusion...** Autant de débats que nous mènerons au sein du thème 1.

Claire POUS

THÈME 2 POUR DES PERSONNELS RESPECTES ET REVALORISÉS.

Rapporteurs : Elsa BERNARDY, Mireille GUIBBERT, Arnaud ROUSSEL, Patrick BORDE

Pour que réussisse la démocratisation de l'école, le service public d'éducation doit s'appuyer sur des personnels reconnus dans leurs missions, formés mais non formatés, revalorisés et accompagnés à hauteur de leurs besoins en matière de santé et de protection sociale.

Il s'agira ici avant tout de nous mandater sur **comment revaloriser nos métiers et retrouver le respect des personnels**, respect particulièrement mis à mal par ce quinquennat Macron-Blanquer.

Par ailleurs, **la question de l'autonomie** gagne tous les échelons de l'Éducation Nationale, mais c'est au niveau des EPLE qu'elle est pour les personnels la plus sensible. Comment faire pour que l'autonomie des établissements puisse être un levier et non une « prison » pour les personnels et les métiers ?

La rentrée 2022 va voir se mettre en place la phase finale de la **réforme**

de la formation et des concours : nous ne devons renoncer ni à un haut niveau de compétences disciplinaires ni à un vrai temps d'apprentissage du métier. Dès lors, comment mieux entrer dans le métier par une formation initiale digne de ce nom à mille lieux de ce qui se trame pour les futurs stagiaires ? En ce qui concerne les carrières, nous devons définir les leviers qui nous permettront de poursuivre l'avancée vers une échelle de rémunération revalorisée pour tous. Dans un contexte de baisse continue du nombre de postes, il nous faut formuler nos revendications en matière de conditions d'emploi et de service (compléments de service, collègues TZR en particulier).

La situation des **personnels précaires** (contractuels, AED, AESH) retiendra aussi toute notre attention. Comment accompagner ces collègues vers un horizon dégagé professionnellement et financièrement afin de les sortir de la précarité : faut-il de nouvelles conditions de *Cdisation* et

ou de titularisation ? Et si oui, comment ?

En matière de santé, quelques avancées ont eu lieu, notamment sur le temps partiel thérapeutique. Mais au moment où le gouvernement modifie les instances de santé et de sécurité au travail (fusion des CT et des CHSCT, fusion des commissions de réforme et des comités médicaux) il est plus que jamais temps de formuler clairement les besoins des personnels.

Enfin, à cent lieues des débats nau-séabonds qui fleurissent depuis des années, comment la laïcité peut-elle permettre à toutes et tous de vivre ensemble dans les établissements et dans une société apaisée et tolérante ? C'est à une partie de ces questions qui feront le métier de demain que notre congrès académique aura, avec vous, la tâche de répondre.

Elsa BERNARDY,
Arnaud ROUSSEL

THÈME 3 POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET SOLIDAIRE

Rapporteurs : Stéphane AUDEBEAU, Jérôme AMICEL, Delphine LECUREUIL

Le SNES-FSU défend un syndicalisme de transformation sociale. Ses projets pour l'École et les Services publics prennent appui sur une société dans laquelle égalité, justice, solidarité et responsabilité vont de pair, pour garantir l'avenir de la jeunesse et le modèle de société que nous portons.



Comment faire de la fiscalité l'instrument d'une véritable **justice sociale** ? Comment les services publics peuvent-ils assurer conjointement leur fonction de contribution à la production et de redistribution ? Les politiques sociales détricotées doivent être renforcées en direction des jeunes, des précaires, des privées d'emploi ou des personnes en situation de handicap.

Les carences du **système public de santé** soumis à l'austérité et aux politiques néolibérales ont eu des conséquences terribles durant la crise sanitaire. Il est urgent de consolider **le 100% sécu** pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, éviter les logiques de la concurrence, de la privatisation et de la financiarisation d'une partie de notre protection sociale au dépend des plus fragiles. La part des **retraites** dans le

PIB baisse depuis 2014, annonçant un décrochage entre actifs et retraités, notamment pour les femmes. Pour le SNES-FSU, la retraite est un droit et une période de la vie des travailleur·ses. Comment mobiliser, celles et ceux qui se laissent convaincre par une conception libérale du système des retraites, autour d'un système alternatif solidaire, universel, généreux et durable ?

L'urgence écologique. Comment le SNES doit-il s'inscrire dans les luttes pour le climat et l'environnement et mettre les stratégies écologiques au cœur de ses préoccupations et de ses actions ? Quelles conséquences pour l'exercice de nos métiers et notre projet éducatif ?



Droits et libertés en France et dans le monde. Face aux crises de la démocratie, comment redonner au débat public toute sa place, comment permettre l'expression et la prise en compte de la parole des citoyen·nes ? Face à la dérive sécuritaire du gouvernement qui remet en cause les libertés fondamentales, comment reconstruire le pacte républicain ? Comment renforcer notre combat au quotidien dans la **lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie** ou ouvrir l'école aux personnes trans ? Face aux montées

des nationalismes, des nouveaux impérialismes et des régimes autoritaires dans le monde, comment continuer à lutter pour la paix, le désarmement, le développement des droits démocratiques et l'accueil des migrants dans la dignité ?

Stéphane AUDEBEAU



THÈME 4

DEMEURER AU PLUS PROCHE DES COLLÈGUES.

Rapporteurs : Hervé FUMEL Marc MOLINER, Guillaume MARSAULT, Tifenn LE MARTELOT

Alors que le congrès de la FSU vient de se clôturer à Metz, il appartient à notre organisation syndicale de se positionner et de se donner des perspectives pour les trois années à venir.

Plusieurs axes sont proposés à la discussion, au premier rang desquels se trouve **la visibilité de notre syndicalisme et l'engagement militant**, avec une réflexion à mener autour de l'engagement, de la formation, et de la transmission entre militants. C'est de notre capacité à entretenir la transmission de nos pratiques que se joue l'avenir du SNES, mais aussi de la FSU.

C'est en effet le deuxième point clé de notre réflexion, se poser la question de **l'articulation du SNES avec notre fédération la FSU**, et des passerelles à tisser avec nos camarades du second degré, le SNEP et le SNUEP, mais aussi avec nos camarades du SNUipp qui travaillent dans les SEGPA. L'enjeu est de taille

puisque les élections professionnelles approchent à grands pas (décembre 2022), et que de la visibilité de la FSU dépendra notre représentativité pour les années à venir.

Notre troisième axe de réflexion portera sur la réflexion à mener pour entretenir notre force vive : **la syndicalisation**. Dans une période de défiance vis à vis du politique en général, les organisations syndicales subissent elles aussi ce rejet, et nous devons collectivement réfléchir aux solutions pour recréer du collectif à tous les niveaux et amener les collègues vers nous. La question des précaires de nos champs de syndicalisation est un élément important (contractuels, AED, AESH), mais la question du syndicalisme des néo-retraités est un autre axe de réflexion.

C'est pourquoi nous devons réfléchir à la **diffusion de notre information et de notre communication**. Pour

cela, nous devons poursuivre la réflexion menée depuis quelques années sur l'articulation entre nos écrits, nos sites (nationaux et académiques), et les réseaux sociaux pour toucher un maximum de collègues, toutes générations confondues.

En cela, la réflexion sur **la formation syndicale** à tous les niveaux doit être repensée pour être plus attractive, et trouver la meilleure coordination possible entre les différents échelons (départements, académies et national) pour être accessible au plus grand nombre de collègues.

Enfin, le dernier axe de réflexion tient à l'amélioration de notre visibilité et de nos actions au **niveau international** où le SNES-FSU tient une place importante qu'il faut préserver.

Guillaume MARSAULT

